


MINISTÈRE
DE L'EMPLOI ET
DE LA SOLIDARITÉ
SOCIALE





**La Politique gouvernementale sur l'action
communautaire intitulée **L'action
communautaire : une contribution
essentielle à l'exercice de la
citoyenneté et au développement
social du Québec et ses avancées****

Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales

Septembre 2011



La conception

Les sources

Le document de politique a subi des modifications importantes depuis la proposition déposée le 5 avril 2000.

Certaines s'inspirent des recommandations du rapport Larose; les autres sont le résultat des discussions et travaux avec le Comité aviseur de l'action communautaire autonome ainsi que des points de vue exprimés par le Comité interministériel de l'action communautaire sur la politique.

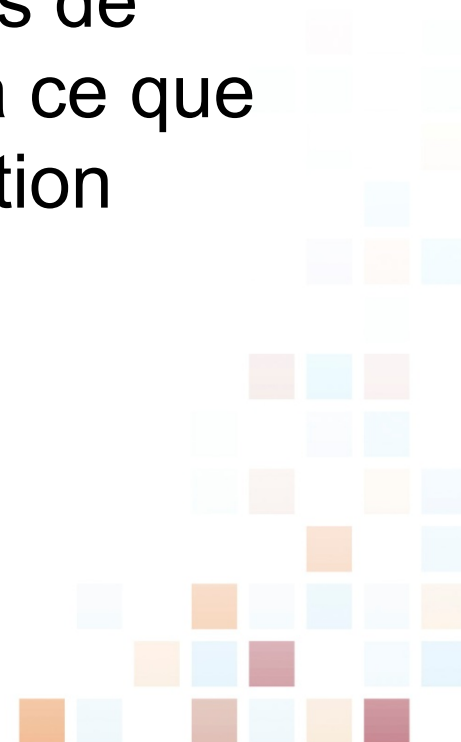


La conception

Les objectifs

Les grandes lignes des changements apportés sont les suivantes:

Les objectifs de la politique : tant les objectifs généraux que les objectifs relatifs aux modes de soutien financier sont formulés de manière à ce que l'action communautaire au sens large et l'action communautaire autonome soient chacune expressément ciblées.

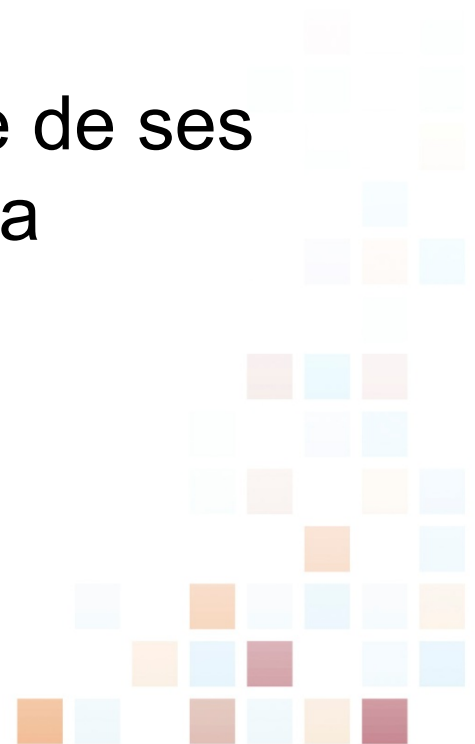


La conception

L'inspiration

Les fondements de la politique : le rôle, la contribution et la place des femmes dans le développement communautaire constituent maintenant un fondement de la politique.

Cela signifie que la politique dans l'ensemble de ses facettes est inspirée de cette contribution et la reconnaît.



Trois grandes phases

Le début de la mise en œuvre (2001-2003)

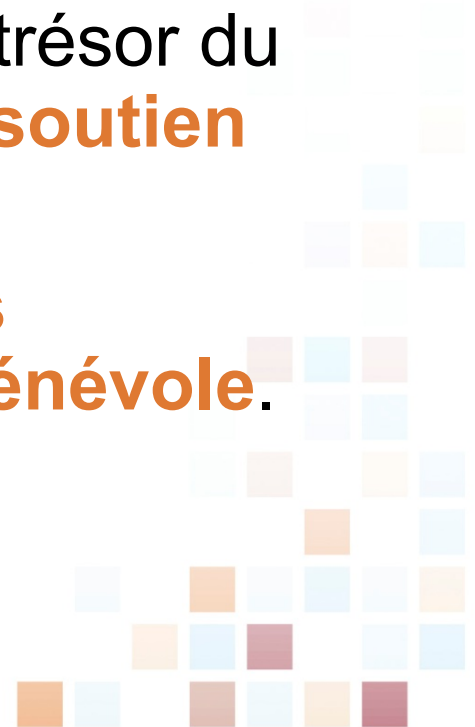
- Le 4 juillet 2001, adoption par le Conseil des ministres.
- Le 5 septembre de la même année, lancement et annonce de crédits supplémentaires de 51 millions de dollars sur trois ans.
- En 2001, élargissement du **Comité interministériel de l'action communautaire** qui passe de 10 à 20 ministères et organismes gouvernementaux.
- En 2002, élaboration et lancement du **Programme d'achat-rénovation d'immeubles communautaires** doté d'un budget de 10 millions de dollars.



Trois grandes phases

Le début de la mise en œuvre (2001-2003)

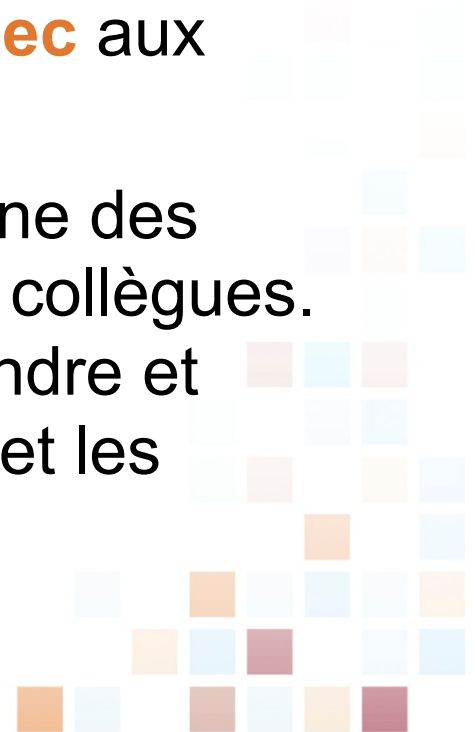
- En 2002, passage du soutien au fonctionnement au **soutien en appui à la mission globale**
- En 2003, première diffusion publique de l'**État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire.**
- En février 2003, adoption par le Conseil du trésor du **Plan de concentration et de transfert du soutien financier.**
- En mars 2003, lancement des **Orientations gouvernementales en matière d'action bénévole.**



Trois grandes phases

Le Plan d'action gouvernemental et le Cadre de référence en matière d'action communautaire (2004-2007)

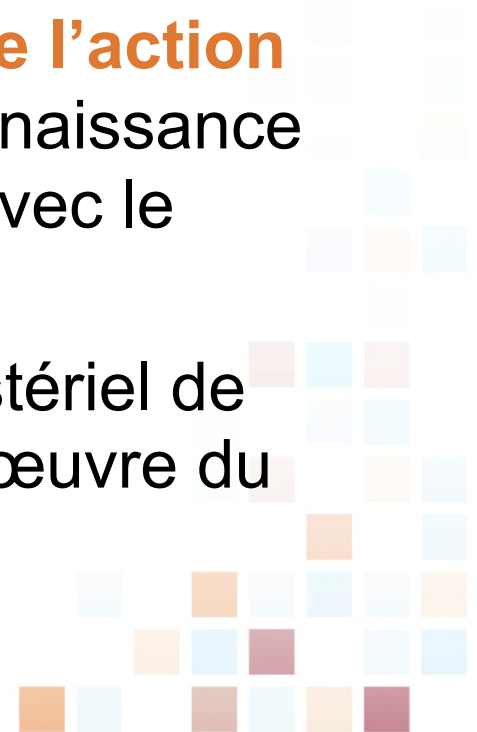
- Le 10 août 2004, adoption par le Conseil des ministres du **Plan d'action gouvernemental** et du **Cadre de référence en matière d'action communautaire**.
- En février 2006, publication des **profils régionaux sur le soutien financier du gouvernement du Québec** aux organismes communautaires.
- À compter de 2006-2007, la ministre d'alors signe des **ententes administratives** avec chacun de ses collègues. Elles visent à déterminer les actions à entreprendre et portent sur l'harmonisation, le soutien financier et les relations entre les ministères et les organismes communautaires.



Trois grandes phases

La fin de l'évaluation de la mise en œuvre et le plan de travail 2010-2012 (2008 à ce jour)

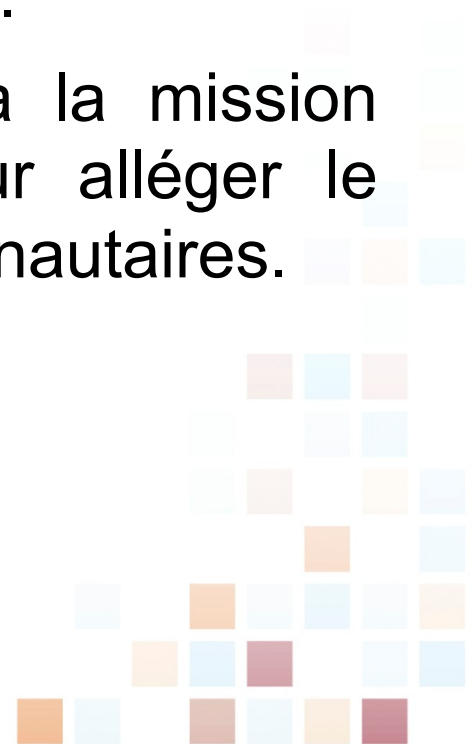
- Mars 2008, dépôt par l'équipe de chercheurs sous la direction de madame Deena White du **rapport d'évaluation de la mise en œuvre de la Politique gouvernementale**.
- Avril 2009, annonce du **Plan de valorisation de l'action bénévole** qui porte sur la promotion et la reconnaissance de l'action bénévole. Réalisé en collaboration avec le Réseau de l'action bénévole du Québec.
- En avril 2010, adoption par le Comité interministériel de l'action communautaire et début de la mise en œuvre du **Plan de travail du Comité interministériel**.



Après 10 ans, ce qu'elle a permis

Au regard du soutien financier

- Confirmer l'existence de trois modes de soutien financier qui ont chacun une **logique spécifique**.
- Introduire le soutien financier en appui à la **mission globale** sur une base pluriannuelle afin de stabiliser et consolider le fonctionnement des organismes.
- Consolider le soutien financier en appui à la mission globale au sein **d'un seul ministère** pour alléger le fardeau administratif des organismes communautaires.



Après 10 ans, ce qu'elle a permis

Au regard du soutien financier

- Consolider le soutien financier des organismes de **défense collective des droits** au sein du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (FAACA) géré par le SACAIS.
- Publier des outils qui rendent **plus transparent** le soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires.



Après 10 ans, ce qu'elle a permis

Au regard des relations avec le milieu communautaire

- Confirmer le statut d'interlocuteur privilégié du **Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)**.
- Baliser **les relations** entre les ministères et les représentants du milieu communautaire dans les différents secteurs d'activité.



Après 10 ans, ce qu'elle a permis

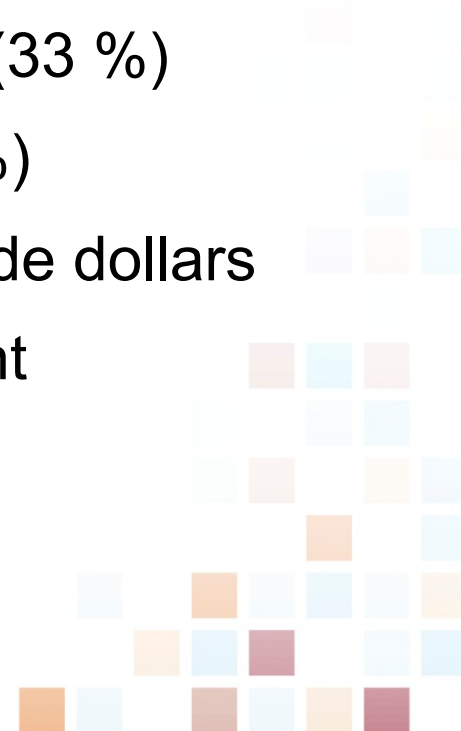
Au regard de la coordination

- Contribuer à **l'harmonisation des pratiques administratives** par l'adoption et la publication d'un Cadre de référence en matière d'action communautaire.
- Consolider la **coordination interministérielle** par l'élargissement du Comité interministériel de l'action communautaire.



Le soutien gouvernemental à l'action communautaire

- En 2009-2010
- 21 ministères et organismes ont soutenu des organismes
- 60 programmes de soutien financier, dont 22 en mission globale
- 844,1 millions de dollars dont:
 - 508,6 millions de dollars en appui à la mission globale (60 %)
 - 277,3 millions de dollars en ententes de service (33 %)
 - 58,2 millions de dollars en projets ponctuels (7 %)
- Une importance économique évaluée à 1,2 milliard de dollars
- Données pour 2010-2011 disponibles prochainement





Merci et bonne journée!